



Recensement COMODEIS des financements pour aménager une école favorable à la santé.

Dans le cadre de son accompagnement des collectivités de Nouvelle-Aquitaine dans la conception, la construction et la réhabilitation d'écoles favorables à la santé, COMODEIS met à votre disposition des ressources et des outils destinés à faciliter la mise en œuvre de vos projets.

Ce document rassemble, de manière synthétique, les différentes sources de financement disponibles, qu'il s'agisse de subventions, d'aides ou de prêts. Il a pour objectif de faciliter leur identification et d'accompagner les collectivités dans le montage de leurs projets d'investissement. Il constitue un outil d'information qui ne se substitue pas aux conditions d'éligibilité, aux modalités d'attribution ou aux critères propres à chaque dispositif.

L'équipe COMODEIS reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets de transformation de vos écoles.

COMODEIS est un dispositif régional, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine.



EUROPE

FEDER

Financeur : Europe

Description :

Le FEDER, ou aussi fonds structurels, financent la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments est identifiée comme un axe fort pour l'Union européenne. A ce titre, plusieurs subventions destinées aux collectivités sont mobilisables, à l'instar du FEDER.

ex : Restructuration et rénovation du Groupe scolaire Condorcet dans le quartier du Roussillon à Limoges :

<https://www.limoges.fr/citoyenne/projets-co-finances-par-le-feder>

Aménagements financés :

Aménagements contribuant à la transition écologique, projets intégrés visant l'inclusion sociale, aménagements liés à la transition numérique et à l'innovation

+ d'infos :

<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens-2014-2020/fonds-europeen-developpement-regional-feder>



ÉTAT

Agences de l'eau

Financeur : Etat

Description :

Végétalisation et désimperméabilisation des cours d'écoles.

Aménagements financés :

Création de noues, fossés végétalisés, jardins d'infiltration, récupération et stockage des eaux de pluie (arrosage, nettoyage), Revêtements perméables (sols drainants), . Renaturation et végétalisation, Cours d'école végétalisées (arbres, haies, zones enherbées), création de jardins pédagogiques, lutte contre les îlots de chaleur par la végétation, aménagements favorables à la biodiversité liée à l'eau...

+ d'infos :

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/collectivites-1/aides-pour-les-collectivites.html>

Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU)

Financeur : Etat

Description :

Pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). L'ANRU prend en charge, généralement en co-financement avec les collectivités locales, les services de l'État et d'autres partenaires, les aménagements autour des établissements scolaires.

Aménagements financés :

Construction neuve d'école, rénovation, restructuration, modernisation des bâtiments scolaires, espaces pédagogiques, cour de récréation, abords de l'école, programmes éducatifs,...

+ d'infos :

<https://www.anru.fr/le-nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-npru>

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Financeur : Etat

Description :

La DETR a pour objectif de financer les projets d'investissement des communes et de leurs groupements dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ainsi que ceux favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Entrée thématique :

aménagement de la cour, rénovation énergétique des bâtiments, aménagements des locaux

+ d'infos :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/dotation-dequipement-des-territoires-ruraux-detr>



Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Financier : Etat (Préfecture de région)

Description :

La DSIL soutient les projets d'investissement des communes et de leurs groupements qui répondent à l'une des six priorités instaurées par la loi, dont la Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires.

Aménagements financés :

Construction, rénovation et extension d'école; rénovation énergétique; réaménagement de sanitaires; construction restaurant scolaire; création de salle de classe.

+ d'infos :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/1182-copie-13h44-financer-des-projets-dinvestissem/>

Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Financier : Etat

Description :

La DSIL, gérée au niveau régional, finance des opérations qui s'inscrivent dans le cadre de grandes priorités thématiques définies dans la loi. La DSIL soutient également les projets d'investissement des communes et de leurs groupements qui répondent à l'une des six priorités instaurées par la loi dont la création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires.

Aménagements financés :

Création, extension et rénovation d'établissements scolaires.

+ d'infos :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/1182-copie-13h44-financer-des-projets-dinvestissem/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44919>

Dotation politique de la ville (DPV)

Financier : Etat

Description :

La DPV est une dotation d'appui aux projets portés par les communes et les EPCI à fiscalité propre en matière de politique de la ville. Elle est destinée aux communes percevant la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) et confrontées par ailleurs à des charges particulièrement lourdes au regard de la politique de la ville.

Aménagements financés :

Construction/extension de salles de classe ou bâtiments scolaires; travaux de rénovation ou d'aménagement des bâtiments scolaires existants; aménagements de sécurité et d'accessibilité autour des écoles; équipements sportifs et périscolaires utiles aux élèves; structures de l'animation sociale en lien avec l'école.

+ d'infos :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/aa40-financer-des-projets-dinvestissem-ou-de-fo/>

Edu Prêt

Financier : Banque des Territoires

Description :

Prêt à taux compétitif ou bonifié pour financer l'investissement (construction neuve, rénovation énergétique, etc.). Possibilité de financer jusqu'à 100 % des besoins pour certains projets vertueux (ou ≤ 5 M €), ou jusqu'à 50 % pour d'autres opérations. Durées d'amortissement longues adaptées à la vie des bâtiments (15 à 60 ans). C'est un outil clé de financement proposé par la Banque des Territoires aux communes, départements, régions et établissements publics territoriaux.

Aménagements financés :

Acquisition ou construction de nouveaux bâtiments éducatifs; l'extension ou la rénovation d'installations existantes; travaux d'amélioration énergétique ou de modernisation.

+ d'infos :

<https://www.banquedesterritoires.fr/produits-services/prets-long-terme/edu-pre-investir-dans-les-projets-du-secteur-educatif>



ÉTAT

EduRenov

Financeur : Banque des Territoires

Description :

Piloté par la Banque des Territoires, le programme EduRénov accompagne les collectivités territoriales dans la rénovation de leurs établissements scolaires et éducatifs. Il vise à améliorer les conditions d'étude et de travail des élèves et du corps éducatif, ainsi qu'à réduire les consommations d'énergies des bâtiments, dont le coût progresse annuellement.

Aménagements financés :

Aménagement de la cour, rénovation énergétique des bâtiments, aménagements des locaux

+ d'infos :

<https://www.banquedesterritoires.fr/edurenov>

Fonds chaleur

Financeur : Ademe (Etat)

Description :

Pour des travaux de rénovation énergétiques poussés

Aménagements financés :

Transition énergétique des bâtiments, installation de systèmes qui produisent de la chaleur à partir d'énergies renouvelables, études de faisabilité énergétique (évaluation technique et économique), assistance à maîtrise d'ouvrage.

+ d'infos :

<https://fondschaleur.ademe.fr/collectivite/>

Fonds Vert

Financeur : Etat (crédits déconcentrés aux préfets)

Description :

Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires dans les domaines de la performance environnementale, de l'adaptation du territoire au changement climatique et de l'amélioration du cadre de vie. En outre, à partir de 2024, les travaux visant à l'amélioration du confort d'été deviennent éligibles à un soutien du Fonds vert, végétalisation des cours d'écoles et des bâtiments scolaires. Cumul possible avec DSIL, DSID, DETR, DPV, financements de l'ANRU, fonds de chaleur de l'ADEME, FEDER.

Aménagements financés :

Aménagement de la cour, rénovation énergétique des bâtiments, aménagements des locaux

+ d'infos :

<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>

France relance

Financeur : Etat

Description :

La liste des biens et prestations éligibles est détaillée dans l'annexe de l'arrêté https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=CR9_-ctqAXTRmqcijST-8Fh8FfhVL6jYdO3d7oRloEsc=

Aménagements financés :

Transformation numérique des écoles, rénovation et modernisation des bâtiments scolaires, des travaux de rénovation énergétique et thermique des bâtiments scolaires

+ d'infos :

<https://www.asp.gouv.fr/aides/soutien-de-certaines-cantines-scolaires>



ÉTAT

Programme Territoire Engagé Transition Écologique

Financeur : Ademe

Description :

L'offre de ce programme est modulable et personnalisable. Elle vise à mettre à disposition des collectivités une démarche d'action lisible, progressive et personnalisée pour définir, mettre en œuvre et piloter leur planification écologique territoriale.

Aménagements financés :

Restauration scolaire, aménagement de la cour, rénovation énergétique des bâtiments, aménagements des locaux.

+ d'infos :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/catalogue/2025/programme-territoire-engage-transition-ecologique-accompagnement-des-collectivites-par-un-conseiller>



DÉPARTEMENT

Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

Financeur : Conseil Départemental

Description :

La DSID est une dotation de soutien à l'investissement des départements, concourant à un objectif de cohésion des territoires.

Aménagements financés :

Restauration scolaire, aménagement de la cour, rénovation énergétique des bâtiments, aménagements des locaux

+ d'infos :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/0106-financer-les-projets-dinvestissement-des-depa/>

AUTRE

Aide à l'investissement CAF

Financeur : CAF

Description :

La Caf verse une aide à l'investissement pour soutenir la création, le maintien en l'état ou l'adaptation d'équipements et services : petite enfance; accueil périscolaire; loisirs des enfants et des jeunes; animation de la vie sociale; soutien à la parentalité; jeunesse.

Financement de projets liés à la création, la rénovation ou l'extension de locaux pour l'accueil de loisirs sans hébergement (périscolaire, extrascolaire, ...)

Aménagements financés :

Construction, rénovation, mise aux normes, extension des espaces ; achat de matériel, mobilier, jeux, équipement informatique; équipements et aménagements liés à l'accompagnement des familles. La CAF peut aussi soutenir des établissements ou structures qui améliorent l'accueil des enfants en situation de handicap.

+ d'infos :

<https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-de-saone-et-loire/partenaires-locaux/aides-l-enfance-et-la-jeunesse>

Programme Actée (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)

Financeur : FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), en partenariat avec l'ADEME et l'AMF.

Description :

Son objectif est de mettre à disposition et de financer des outils d'aide à la décision pour aider les groupements de collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans les deux domaines de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et de la substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone.

Aménagements financés : Rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

+ d'infos :

<https://programme-cee-actee.fr/>



Contact

Sébastien LODEIRO, Coordinateur régional COMODEIS
s.lodeiro@promotion-sante-na.org / 05 45 42 24 44